

Progression de la Peste porcine africaine en Europe de l'est – deux cas confirmés en République Tchèque

Veille sanitaire internationale (VSI) Plateforme ESA – France

LNR peste porcine africaine, Anses laboratoire de Ploufragan – France

Sources : données ADNS/FAO Empres-i actualisées au 14/06/2017, comité permanent du PAFF – rapports du 6-7 avril 2017, déclarations OIE ADNS du 27/07/2017

La peste porcine africaine (PPA) continue de circuler dans le Nord-Est de l'Europe avec des déclarations majoritairement dans les pays Baltes, en Pologne, en Ukraine et en Russie (Tableau 1). Tout récemment, deux cas ont été déclarés en République Tchèque. Par ailleurs, la PPA continue de circuler en Sardaigne où elle est enzootique depuis plus de 35 ans (Mur *et al.* 2014).

LA REPUBLIQUE TCHEQUE DECLARE SES DEUX PREMIERS CAS

Deux sangliers trouvés morts dans la région de Zlin (Est de la République Tchèque) les 21 et 22 juin 2017 ont été diagnostiqués positifs (déclarations ADNS et OIE du 27/06/2017).

Ce sont les premiers cas déclarés dans ce pays et cette découverte constitue un saut dans la diffusion de la maladie de par la distance qui les sépare des autres foyers et cas les plus proches.

DEPUIS 2016 : POURSUITE DES DECLARATIONS EN POLOGNE ET DANS LES PAYS BALTES

Du 1^{er} janvier 2014 au 14 juin 2017, un total de 6 114 foyers et cas de PPA ont été déclarés en Europe dans huit pays (Fédération de Russie, Pologne, Ukraine, Biélorussie, Moldavie et les trois pays Baltes). L'évolution des foyers de PPA dans le Nord-Est de l'Europe de 2014 à 2017 (situation au 14 juin 2017) est reprise dans le Tableau 1 et les Figures 1 & 3.

Tableau 1 : Nombre de foyers et de cas de peste porcine africaine (PPA) dans le Nord-Est de l'Europe du 1^{er} janvier 2014 au 14 juin 2017 (sources : ADNS/FAO Empres-i)

Pays	2014		2015		2016		2017 (1/01-14/06)	
	élevage	sauvage	élevage	sauvage	élevage	sauvage	élevage	sauvage
Biélorussie	0	0	0	0	0	1	0	1
Estonie	0	41	18	723	6	1 052	1	325
Lettonie	32	148	10	752	3	865	2	355
Lituanie	6	45	13	111	19	303	3	214
Moldavie	0	0	0	0	2	0	2	0
Pologne	2	30	1	53	20	80	8	185
Russie	31	49	45	40	214	77	10	8
Ukraine	4	6	36	4	79	7	69	6
Total	75	319	123	1 683	343	1 333	95	1 094

Au sein de la fédération de Russie, ce sont majoritairement les élevages domestiques qui sont touchés, essentiellement les petits élevages mais aussi des industriels qui peuvent être ensuite à l'origine de la diffusion de la maladie sur de longues distances, comme en témoigne le foyer déclaré à la frontière de la Mongolie. L'enquête épidémiologique a révélé que ce foyer était dû à la consommation de reste de viande congelée produite à 4000 km de là (Malogolovkin, 2017).

Entre 2014 et début 2017, la PPA a progressé à l'intérieur de l'Union européenne depuis les zones frontalières (particulièrement observé dans les pays Baltes et en Pologne) (Figure 1). En Ukraine, en Estonie ou encore en Lettonie, la PPA est désormais présente dans tout le pays.

En Pologne, le nombre de déclarations de cas chez des sangliers sauvages continue d'augmenter depuis fin 2016, mais l'intensification des activités liées à la recherche active de cadavres de sangliers pourrait en partie expliquer cette augmentation des cas détectés (source : comité permanent du PAFF « *Plants, Animals, Food and Feed* » – rapport du 30 novembre 2016). Il est à noter qu'en Pologne la grande majorité des cas sont déclarés à proximité de la frontière Est du pays avec la Biélorussie. Seuls quelques rares cas plus occidentaux ont été enregistrés fin 2016. Cependant en 2017, une nouvelle tendance est observée, avec une diffusion au sein des populations de sangliers plus vers le Sud-Ouest du pays et de nouveaux cas déclarés dans de petits élevages. (Figure 1).

En raison de ce nombre élevé de cas en Pologne à la frontière avec la Biélorussie et bien que nous ne disposions que de très peu d'informations pour la Biélorussie, il est légitime de penser que la maladie est largement présente dans ce pays. Elle a officiellement été de nouveau détectée en Biélorussie en décembre 2016 lorsque les autorités biélorusses ont déclaré un cas de PPA chez un sanglier sauvage au niveau de la frontière avec la

Pologne, alors que les derniers foyers de PPA déclarés par le pays remontaient à juin 2013. Le pays a ensuite déclaré un second cas dans la faune sauvage en juin 2017, proche des frontières lituanienne et polonaise.

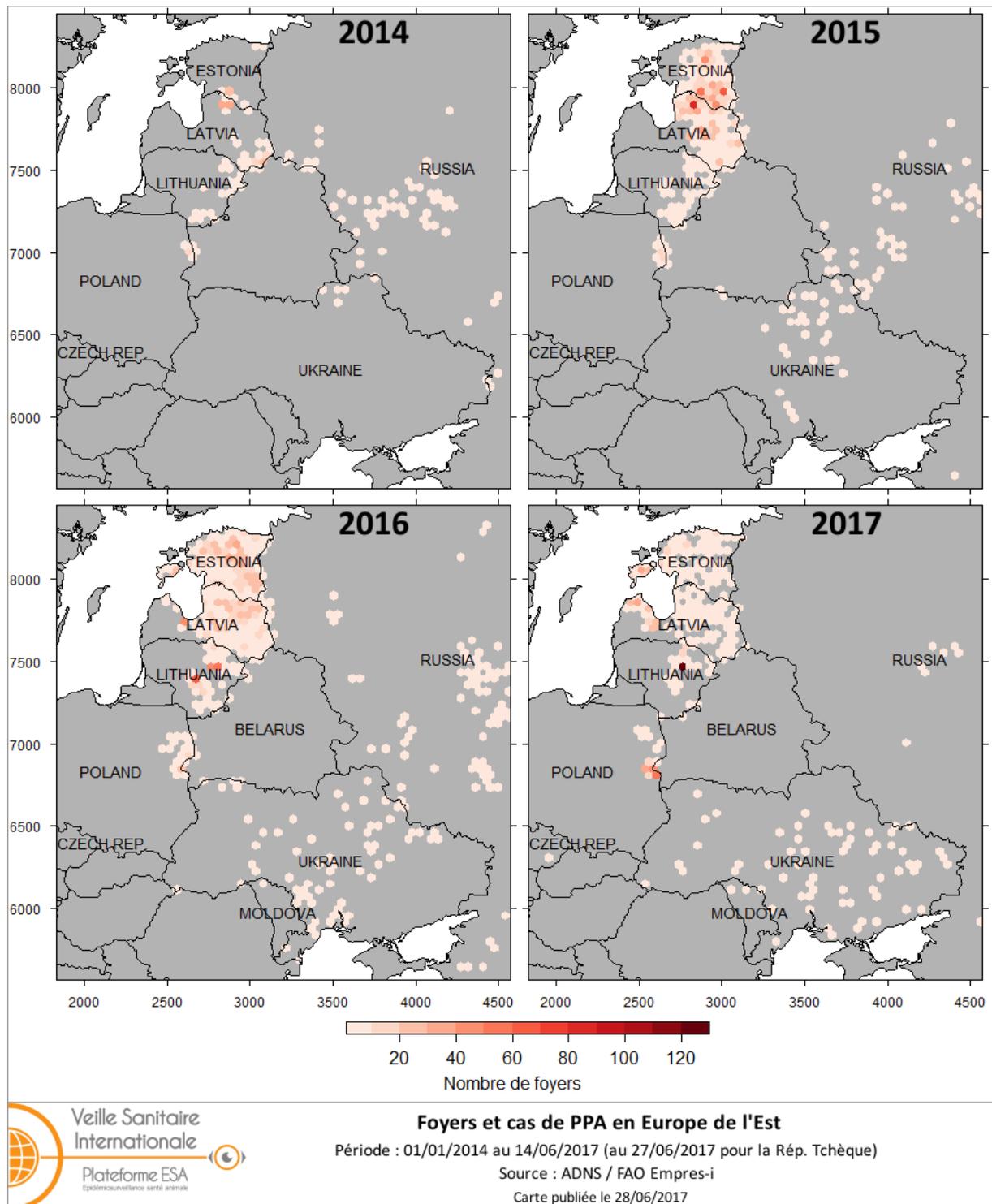


Figure 1: Evolution des foyers et cas de peste porcine africaine (PPA) chez les porcs domestiques et les sangliers sauvages dans le Nord-Est de l'Europe du 1^{er} janvier 2014 au 14 juin 2017 (source: ADNS/FAO Empres-i)

DIFFUSION PROGRESSIVE VERS LE SUD

Entre 2014 et 2015, la maladie s'est propagée vers le Sud en Europe de l'EST.

En Moldavie, la PPA a été officiellement déclarée pour la première fois en septembre 2016 (puis déclarée à deux autres reprises fin 2016 et le 17 mars 2017).

La PPA s'est étendue progressivement en Ukraine dans tout le territoire, notamment vers le Sud avec un foyer déclaré fin 2016 proche des frontières avec la Moldavie.

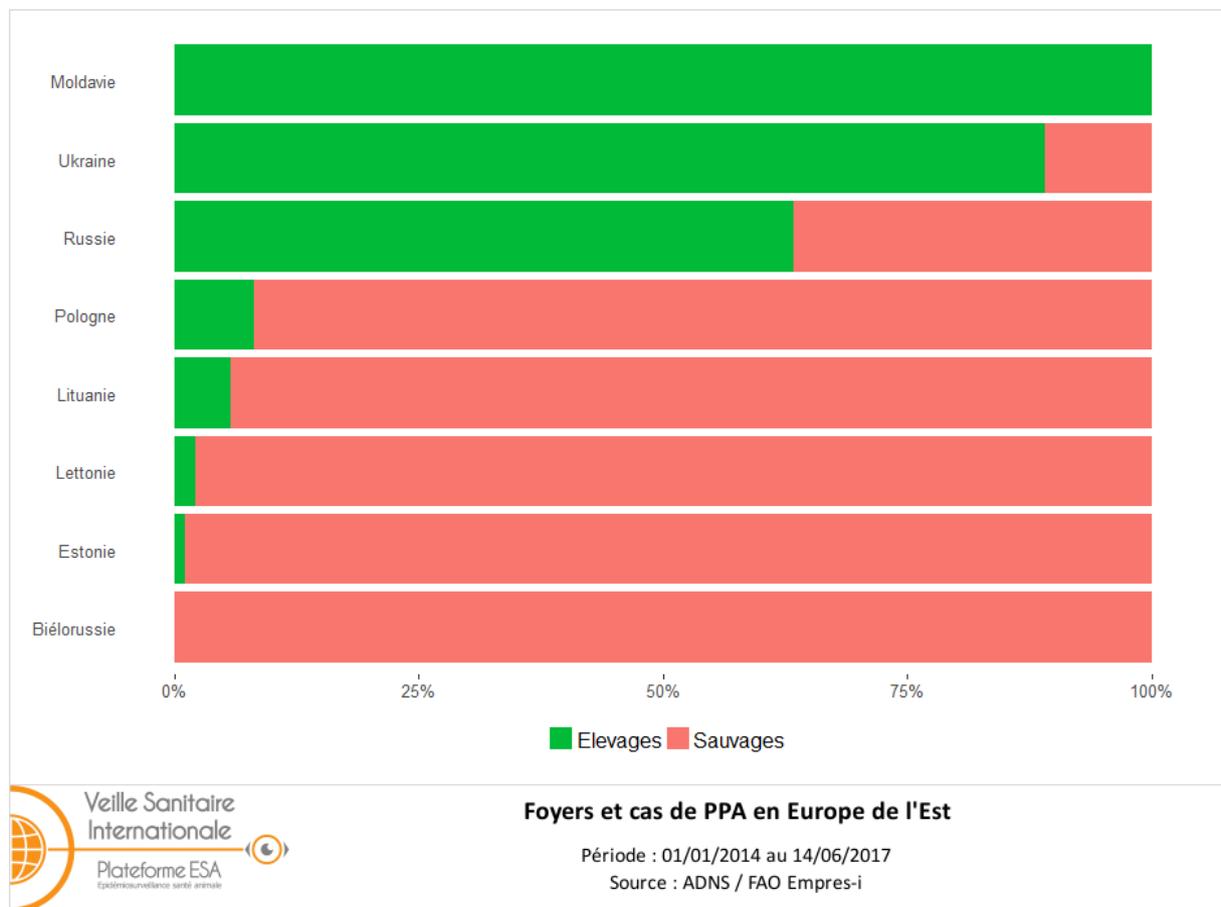


Figure 2 : Proportions relatives des foyers et des cas de peste porcine africaine (PPA) dans la faune sauvage et dans les élevages dans le Nord-Est de l'Europe du 1^{er} janvier 2014 au 14 juin 2017 (sources : ADNS/FAO Empres-i)

DISTRIBUTIONS ENTRE FAUNE SAUVAGE ET ELEVAGE

En juin 2017, nous pouvons constater une reprise des foyers de PPA au sein d'élevages de porcs de différents pays d'Europe de l'Est (Figure 3).

En 2017, la Pologne a déclaré ses premiers foyers chez des porcs domestiques le 8 juin 2017, alors que les derniers foyers au sein d'élevages remontaient à septembre 2016.

La Lituanie et l'Estonie ont aussi déclaré leurs premiers foyers chez des porcs domestiques pour 2017 les 13 et 14 juin respectivement, alors que les derniers foyers remontaient à février 2017 pour la Lituanie et août 2016 pour l'Estonie. En Lettonie, le dernier foyer en élevage a été déclaré en février 2017.

Les derniers foyers au sein d'élevages remontent à mars 2017 pour la Moldavie.

L'Ukraine déclare régulièrement des foyers en élevage depuis le début de l'année.

De façon générale, la proportion entre foyers en élevage et cas sauvages varie d'un pays à l'autre. La PPA est déclarée principalement au sein de la faune sauvage en Biélorussie (un seul foyer), Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne et République Tchèque, et plutôt dans les élevages porcins en Moldavie, Ukraine et Russie (Figure 2).

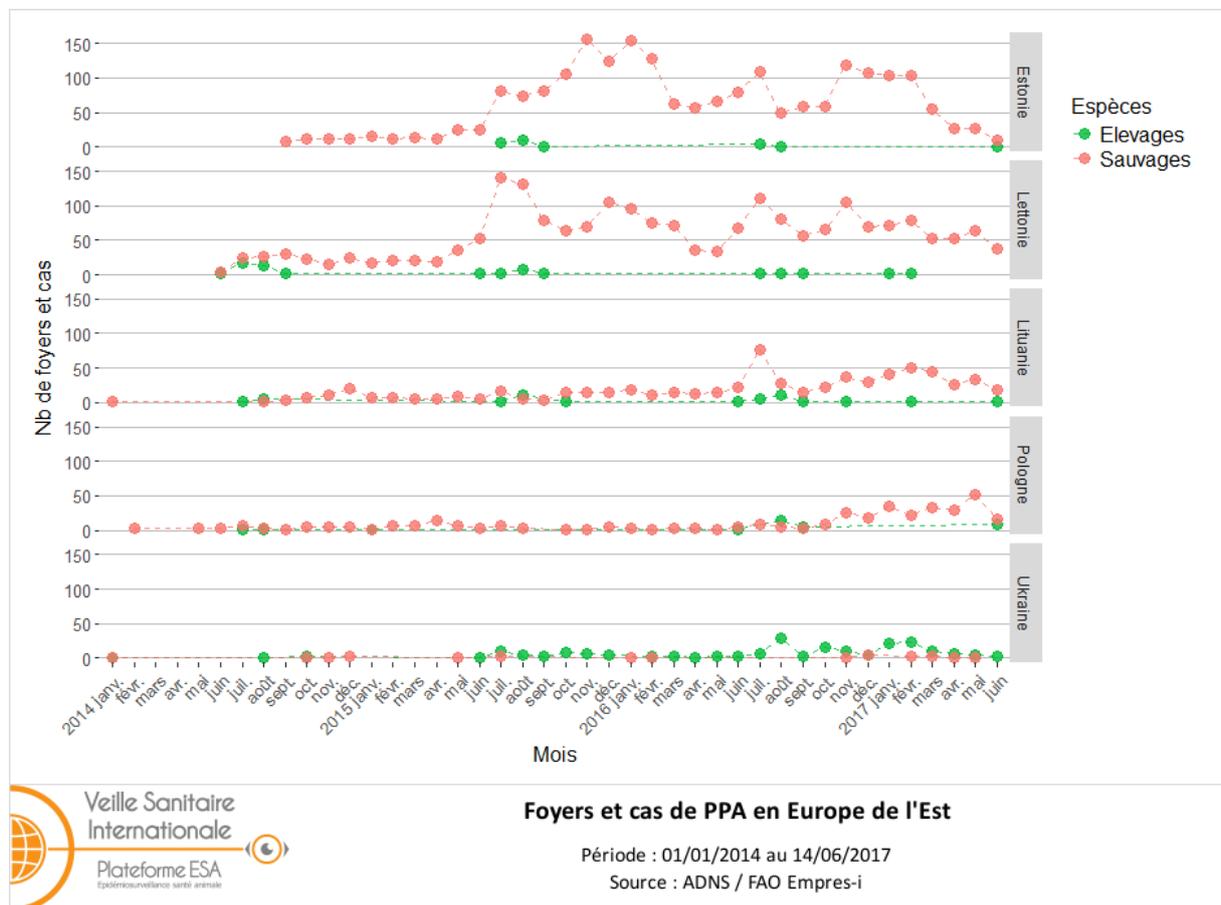


Figure 3 : Distribution mensuelle du nombre de foyers et cas de peste porcine africaine (PPA) en Estonie, Lituanie, Lettonie et Pologne du 1^{er} janvier 2014 au 14 juin 2017 (sources : ADNS/FAO Empres-i)

LES PAYS FRONTALIERS DE LA ZONE ATTEINTE EN SURSIS ?

D'autres pays à risque du fait de leur proximité géographique avec des pays infectés mais n'ayant pas déclaré de foyers/cas de PPA – tels que la Hongrie, la Slovaquie ou la Roumanie – ont mis en place des mesures de prévention telles que la surveillance événementielle et programmée, des contrôles aux frontières, la mise en place de programmes de contrôle de la PPA, ou encore des campagnes de sensibilisation des professionnels de la santé animale.

La diffusion de la PPA à de nouveaux territoires, notamment d'autres pays européens, à partir des zones infectées, représente une réelle menace, comme le démontre la détection très récente des deux cas en République Tchèque, la détection fin septembre 2016 d'un nouveau foyer en Moldavie (notification OIE du 4 octobre 2016), ou celui déclaré le 27 mars 2017 à l'Est de la Fédération de Russie, à proximité de la frontière avec la Mongolie, dans un élevage familial de 40 porcs. Ces deux cas sauvages et les deux derniers événements liés très probablement à des transports d'animaux vivants et/ou de viande congelée infectés démontrent la nécessité absolue du maintien de la vigilance et de la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la santé animale, y compris de la faune sauvage.

Références :

- Beltran Alcrudo, D., J. Lubroth, K. *et al.* (2008). "African swine fever in the Caucasus." *EMPRES watch*, 1-8.
- Costard, S., B. Wieland, *et al.* (2009). African swine fever: how can global spread be prevented? *Phil. Trans. R. Soc. B.* 364: 2683–2696.
- EFSA. (2015). African swine fever. *EFSA J.* 13, 4163: 1–92.
- EFSA. (2017). Epidemiological analyses on ASF in the Baltic countries and Poland. *EFSA J.* 15(3): 4732.
- Le Potier, M. F., & Marcé, C. (2013). Nouvelle avancée de la Peste Porcine Africaine aux frontières de l'Europe: la Biélorussie atteinte. African swine fever is in the vicinity of Europe: first case notified in Belarus. *Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation*, 58: 23-24.
- Malogolovkin A., African swine fever in Russia, ASF-STOP COST Action, Madrid , 20/06/2017)
- Mur, L., Atzeni, M., Martínez-López, B., Feliziani, F., Rolesu, S. & Sanchez-Vizcaino, J.M. (2014) Thirty-Five-Year Presence of African Swine Fever in Sardinia: History, Evolution and Risk Factors for Disease Maintenance. *Transboundary and Emerging Diseases*, 63(2):165-177.
- Rowlands, R. J., Michaud, V., *et al.* (2008). African swine fever virus isolate, Georgia, 2007. *Emerging Infectious Diseases*, 14(12): 1870-1874.
- Sánchez-Vizcaíno, J. M., Mur, L., & Martínez-López, B. (2012). African swine fever: an epidemiological update. *Transboundary and emerging diseases*, 59(1): 27-35.

- Savey, M. (2012). African swine fever: explosive emergence or silent globalization? *Virologie*, 16(6): 339-341.

Précédentes notes sur la PPA :

- « Peste porcine africaine en Europe – point de situation au 23 mars 2017 » du 24/04/2017 ([lien](#))
- « Peste porcine africaine en Europe – point de situation au 23 janvier 2017 » du 26/01/2017 ([lien](#))
- « Peste porcine africaine en Europe – point de situation au 20 octobre 2016 » du 20/10/2016 ([lien](#))
- « Peste porcine africaine en Europe - point de situation au 28/09/2016» ([lien](#))
- « Peste porcine africaine (PPA) en Biélorussie » du 12/06/2013 ([lien](#))
- « Nouvelle avancée de la Peste Porcine Africaine (PPA) aux frontières de l'Europe: la Biélorussie atteinte » du 26/07/2013 ([lien](#))
- « Foyer de peste porcine africaine (PPA) en Lituanie » du 30/01/2014 ([lien](#))
- « Peste porcine africaine (PPA) en Pologne » du 19/02/2014 ([lien](#))
- « Peste Porcine Africaine (PPA) en Pologne (foyer domestique et foyers sauvages) » du 03/06/2014 ([lien](#))
- « Peste porcine africaine (PPA) en Lettonie (foyers domestiques et sauvages) » du 01/07/2014 ([lien](#))
- « Peste porcine africaine (PPA) en Lituanie » du 01/08/2014 ([lien](#))
- « Premier cas de PPA en Estonie » du 10/09/2014 ([lien](#))